

PTPA du CSA 2020-2023

Stratégie de mobilisation des ressources

Lors de la CSA 46, le Comité a "demandé au Bureau d'approuver une solide stratégie de mobilisation des ressources afin d'aider à soutenir la Plénière et les Axes de travail, le HLPE et le MSC dans la mise en œuvre des priorités du CSA telles qu'elles sont définies dans le PTPA, avec des garde-fous clairs, conformément aux directives de la FAO, afin d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel concernant ce financement ".

Dès l'approbation par le Bureau, le Secrétariat du CSA - avec l'appui du Président du CSA - commencera immédiatement à mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources en cinq étapes comprenant les phases suivantes : Identifier, Engager, Négocier, Gérer/Rendre compte, Communiquer les résultats. Cela se fera en étroite coordination avec les Agences ABR, en particulier la FAO, qui gère les fonds et le budget du Comité. Des conseils et orientations pertinentes seront sollicités tout au long de l'année auprès des membres du Bureau et du Groupe consultatif.

L'architecture de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition est complexe et implique de nombreux acteurs, agences, plateformes et initiatives. De plus en plus, les Agences des Nations Unies basées à Rome (FAO, FIDA, PAM), coopérant entre elles et par l'intermédiaire du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), sont devenues des pivots pour l'orientation des politiques mondiales, le suivi de l'ODD #2 et l'aide à la réalisation de l'objectif de faim zéro.

Depuis sa réforme en 2009, le CSA s'est taillé une place plus importante dans les débats politiques mondiaux et les orientations politiques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La vision du CSA est d'être la principale plateforme internationale et intergouvernementale inclusive permettant à un large éventail de parties prenantes engagées de travailler ensemble de manière coordonnée à l'appui des processus menés par les pays en vue d'éliminer la faim et d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition de tous les êtres humains. Le CSA s'efforce d'œuvrer pour un monde libéré de la faim où les pays appliquent les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

Le CSA représente un modèle unique et novateur de partenariat multipartite pour une cohérence politique et institutionnelle accrue. Les caractéristiques uniques du CSA réformé comprennent des règles de participation élargies et une interface spécifique entre les données fournies par la science et les politiques. Les processus inclusifs d'élaboration des politiques du CSA garantissent que les voix de toutes les parties prenantes concernées, en particulier celles des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, sont entendues et prises en compte dans les dialogues sur les politiques alimentaires et agricoles. Le Groupe d'experts de haut niveau sur la

sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) fournit des rapports indépendants fondés sur des données probantes pour informer et soutenir la convergence des politiques.

Le CSA reçoit un appui de base de chacune des trois Agences des Nations Unies basées à Rome (FAO, FIDA, PAM). Ce soutien couvre environ 50 % du budget du CSA ; le reste est censé être couvert par les contributions volontaires des donateurs.

La stratégie de mobilisation des ressources (RMS) vise à accroître les ressources afin de parvenir à attirer un soutien volontaire pour les axes de travail thématiques du CSA et les activités convenues par les membres du CSA dans le cadre du Programme de travail pluriannuel (PTPA) 2020-2023.

À cette fin, divers partenariats de ressources seront envisagés, en renforçant les relations existantes et en élargissant les partenariats actuels, notamment avec des entités du secteur privé, des organismes sans but lucratif et des fondations philanthropiques, s'il y a lieu. Les efforts de mobilisation des ressources du Secrétariat se feront en conformité avec la *Stratégie de la FAO pour les partenariats avec le secteur privé* afin de garantir la mise en place de garanties adéquates. Le Secrétariat ne ménagera aucun effort pour élargir la base de ressources des donateurs, notamment en ce qui concerne une représentation géographique plus large.

Action	Activités
Identifier	<ul style="list-style-type: none"> - Quantifier le déficit de financement. - Fixer des objectifs et des cibles assortis de délais. - Cartographier les partenaires ressources potentiels par le biais d'une enquête informelle basée sur les domaines thématiques du PTPA.
Engager	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer des documents de communication sur mesure sur les Axes de travail/activités du PTPA. - Organiser des réunions en face à face avec la Présidence et le Secrétariat du CSA. - Assister à des événements/réunions thématiques clés sur des domaines thématiques pertinents. - Inclure la stratégie RMS dans les priorités stratégiques du Secrétariat pour assurer le suivi des progrès réalisés en matière de mobilisation de ressources.
Négocier	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'utilisation du fonds fiduciaire multidonateurs du CSA comme principal moyen de financement. - Accepter la pose de conditions, y compris de procédures relatives à l'utilisation des ressources. - Élaborer et officialiser des accords juridiques.

<p>Gérer/Rendre compte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les contributions des partenaires ressources. - Assurer l'efficience et l'efficacité des opérations et de la gestion des ressources. - Rendre compte régulièrement de la contribution des partenaires ressources.
<p>Communiquer les résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser des informations sur les résultats obtenus et les leçons apprises. - Développer des outils de communication. - Plaider pour un soutien continu. - Envisager des possibilités de messages destinés aux médias et au public.